



Affaire suivie par Julie WITWICKI

☎ 03.89.12.52.97

Colmar, le 23 novembre 2023

AVIS DE CONCOURS 2024
AGENT DE MAITRISE

TYPE DE POSTE A POURVOIR :

- Grade : **Agent de maitrise**
- Mode de recrutement : **Concours interne sur titres complété d'épreuves**
- Spécialités et nombre de postes : **Services intérieurs – 1 poste**

CONDITIONS POUR POSTULER :

Peuvent faire acte de candidature, les fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986, aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux candidats en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale. Ces agents doivent justifier de trois années au moins de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, d'un organisme ou d'un établissement mentionnés au deuxième alinéa du 2° de l'article 29 de la loi du 9 janvier 1986, dans les conditions fixées par cet alinéa.

MODALITES DU CONCOURS :

Le concours comporte :

- Une phase d'admissibilité consistant en l'examen par le jury du dossier de sélection ;
- Une phase d'admission consistant en une épreuve pratique suivie immédiatement d'un entretien avec le jury.

PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT POUR L'INSCRIPTION :

A l'appui de leur demande d'admission à concourir, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

- une demande motivée d'admission à concourir,
- Les diplômes, titres et certificats dont ils sont titulaires ;
- Un curriculum vitae établi par le candidat sur papier libre ;
- Un état des services accomplis.

Le dossier de candidature doit parvenir à l'attention de Monsieur le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar – Direction des Ressources Humaines – 39, avenue de la Liberté – 68024 COLMAR Cedex.

DELAI DE RIGUEUR POUR L'INSCRIPTION :

- **15 janvier 2024**, le cachet de la poste faisant foi.

Le Directeur des Hôpitaux Civils
Pour le Directeur et par délégation,
La Directrice Adjointe

Catherine ROMMEVAUX